



# COMMISSION DES JEUNES

## Réunion du mercredi 9 novembre 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Raphaël Moll.

**Absents excusés** : Benoît Martinaud, Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

**U6/U7 et U8/U9** : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U10/U11** : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

**U12/U13** : Gaël André – 06.84.42.62.71

**U15** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

**U17/U18** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : [district@lot-et-garonne.fff.fr](mailto:district@lot-et-garonne.fff.fr)

### U6/U7

[Les 3 plateaux de la seconde phase](#) (19/11, 03/12 et 10/12) sont disponibles sur le site du District.

#### **Modifications de plateaux :**

Plateau B du 19/11 organisé par Agen RC : absence des 6 équipes de l'EBBE.

Sont concernés : Agen RC, Passage FC, AS Passage et Roquefort.

### U8/U9

[Les 3 plateaux de la seconde phase](#) (12/11, 26/11 et 10/12) sont disponibles sur le site du District.

### U10/U11

[Les 4 plateaux de la seconde phase](#) (12/11, 26/11, 03/12 et 10/12) sont disponibles sur le site du District.

#### **Challenges :**

Les règlements et groupes des Challenges départemental et Ransinan ont été envoyés par mail cette semaine.

**Le groupe E du Challenge Ransinan prévu à Castelmoron est reporté au samedi 17 décembre.**

Sont concernés : Castelmoron 2, EBBE 3, EBBE 5, Casseneuil 2, Casseneuil 3, Sainte-Livrade 2 et FCVL Féminines.

## Modifications de plateaux :

Journée 4 du 12/11 :

Plateaux 7 et 8 : ces plateaux initialement prévus à Nérac se joueront sur les installations du Passage d'Agen.  
Sont concernés : Nérac 1 et 2, Passage FC 1 et 2, EBBE 1 et 3.

## U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

### Feuilles de match manquantes :

#### **U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :**

Match n° 25044644 FCVL 1 / FCPA 1 du 22/10.

Match n° 25044646 Rives d'Olt 1 / JSVL 1 du 22/10.

Merci de faire parvenir rapidement ces feuilles de matchs au District par courrier ou par mail.

Les sanctions financières concernant les feuilles de match manquantes, incomplètes ou non conformes ne seront appliquées qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre comme prévu par le règlement.

Pour information, les montants des amendes sont de :

- 30€ pour une feuille de match manquante (non reçue au District le mercredi suivant le match).
- 7€ par feuille de match incomplète (absence de n° de licence joueur ou responsable d'équipe).
- 6,50€ pour une feuille de match non conforme (absence nom ou n° licence ou signature arbitre, absence nom équipes, absence score, absence de signatures des responsables d'équipe).

## U15

### Reports de matchs :

#### **U15 Honneur :**

Le match n° 25056382 Tonneins-Castelmoron 1 / BAFC 3 du 10/12 est reporté au samedi 17 décembre en raison du match de Coupe de Nouvelle Aquitaine U15 Tonneins-Castelmoron 1 / FC Marmande programmé le même jour.

Le match n° 25056384 USVP 1 / JSVL 1 du 10/12 est reporté au samedi 17 décembre en raison du match de Coupe de Nouvelle Aquitaine U15 USVP 1 / Pessac FC programmé le même jour.

#### **U15 District A :**

Le match n° 25276221 JSVL 2 / Le Mas-Caumont 2 du 19/11 est reporté au samedi 17 décembre après accord entre les 2 clubs.

### Coupe 47 U15 :

**Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour et des 8<sup>èmes</sup> de finale sera effectué lors de la prochaine Commission des jeunes, le mercredi 16/11.**

Les équipes engagées en championnat Régional U14 ou U15 ne sont pas autorisées à participer à cette compétition. Pour les clubs ayant engagé 2 équipes en Championnat District, seule l'équipe 1 pourra prendre part à la compétition.

Liste des 18 équipes participantes : Tonneins/Castelmoron 1, JSVL 1, USVP 1, FCPA 2, BAFC 3, ASSA/Eymet, Le Mas/Caumont 1, Monflanquin/Cancon, FCVL 2, Confluent Albret 47, Gontaud, Sainte-Bazeille, Monbahus, Laugnac, Fumel, Astaffort, Passage FC/Lamontjoie/Roquefort, Laroque/Maurin.

Les 10 clubs engagés en Championnat Honneur sont directement qualifiés pour les 8<sup>èmes</sup> de finale (14/01/2023). Concernant les 8 clubs engagés en Championnat District, 4 d'entre eux participeront au 1<sup>er</sup> tour (17/12) et les 4 autres seront exemptés et qualifiés directement en 8<sup>ème</sup> de finales. Ces 4 clubs seront déterminés par tirage au sort.

## U17 – U18

### Report de match :

#### **U18 Honneur :**

Le match n° 25046902 Gontaud / BAFC 3 prévu le 10/12 est avancé au samedi 26 novembre après accord entre les 2 clubs.

## Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
AS LAUGNAC	samedi 3 juin 2023	U6-U7 U8-U9 U10-U11	BARDINA Laurent : 06.13.22.02.73 LACOSTE Sylvain : 07.77.78.21.86 LACOSTE Marianne : 06.13.99.12.91 @ : 536034@lfaquitaine.fr

**Le Président**  
**A. MARCQ**